



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

**AVIS PUBLIC  
AUX CONTRIBUABLES  
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA**

**AVIS PUBLIC VOUS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ**, par la soussignée Me Katherine Beaudoin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska, qu'une séance extraordinaire du conseil est convoquée pour être tenue par visioconférence le 9 avril 2021 à 13 h 15.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
  - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
2. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 081-2021 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 200 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 200 000 \$ POUR L'ACQUISITION D'UNE RÉTROCAVEUSE
3. PÉRIODE DE QUESTION SUR LE SUJET À L'ORDRE DU JOUR
4. LEVÉE DE LA SÉANCE

**DONNÉ À SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA LE 7 AVRIL 2021**

**Me Katherine Beaudoin, avocate  
Directrice générale et secrétaire-trésorière**

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, Katherine Beaudoin, domiciliée à Val-des-Sources, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-joint le 7 avril 2021 sur le site Internet de la Municipalité, conformément au règlement 080-2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7 avril 2021

**Me Katherine Beaudoin, avocate  
Directrice générale et secrétaire-trésorière**